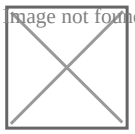

Réclamation d'argent après l'obtention du permis

Par **Lina1993**, le **30/01/2015** à **10:32**

Bonjour, 6 mois après l'obtention de mon permis l'auto école se permet de me contacter pour me demander de payer 387 € supplémentaire. Sachant que 2 semaines avant de passer mon permis j'ai déposer 1440 € pour régler les sommes dues et à venir. Comment puis-je vérifier après tous ce temps combien d'heures j'ai effectué, suis-je obligée de payer la somme ?? Merci par avance de votre réponse. Cdt

Par **Visiteur**, le **30/01/2015** à **14:03**

Bonjour,
cette somme correspondrait à quoi selon eux ? Après c'est à vous de voir si leur demande est justifiée ou pas !

Par **Lina1993**, le **30/01/2015** à **21:01**

Merci pour votre prompte réponse, ce serais d'après eux des heures qu'ils auraient oublié de me facturer et ils se serait rendu compte de la chose 6 mois plus tard , juste le temps pour moi d'oublier combien d'heures j'ai faites et perdus des justificatifs. Cela va être donc très dure pour moi de vérifier si leur demande est justifié. Je doute fortement qu'il s'agisse d'une arnaque :s

Par **Lina1993**, le **30/01/2015** à **21:01**

Merci pour votre prompte réponse, ce serais d'après eux des heures qu'ils auraient oublié de me facturer et ils se serait rendu compte de la chose 6 mois plus tard , juste le temps pour moi d'oublier combien d'heures j'ai faites et perdus des justificatifs. Cela va être donc très dure pour moi de vérifier si leur demande est justifié. Je doute fortement qu'il s'agisse d'une arnaque :s

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés